

COPIE D'ÉCRAN SANS DÉFORMATION EN LOGOPLUS

Marc FONTAINE

L'ordre COPIE en langage LOGOPLUS sur le Nano-réseau réalise une copie de l'écran des MO5 sur l'imprimante. Mais en y regardant de près, celle-ci est déformée : un carré devient un rectangle. Ceci est très gênant lorsque l'on veut faire travailler les enfants sur les propriétés des figures géométriques à partir de leurs dessins.

Pour compenser cette déformation sur l'imprimante et pour laisser les enfants en situation d'autonomie, voici une procédure qui vous rendra, je l'espère, bien des services. Une seule restriction, les dessins doivent être conçus sous forme de procédures (et non pas en mode direct).

```

POUR IMPRIME :DESSIN
TE FCT 2
EC [ECRIS TON NOM]
DONNE "NOMUT LL
EC [ECRIS LE TITRE DE TON DESSIN]
DONNE "NOMDES LL
VE VT
FECH [100 120]
EXEC PH :DESSIN []
FECH [100 100]
FCURS [0 21]
EC :NOMUT EC :NOMDES
COPIE
EFFACE "IMPRIME
EFFACE RNOMS
SORTIE 2
IMTOUT
SORTIE 1
FCT 1 EC [C'EST FINI, VA VOIR SUR L'IMPRIMANTE]
ATTENDS 1000 TE MT
RAMENE "IMPRIME
FCT 2

```

FIN

Frappez cette procédure, sauvez là AVANT de la faire fonctionner (SAUVE "IMPRIME [IMPRIME]) car elle s'auto-efface puis se rappelle d'elle même.

Pour l'utilisation, taper par exemple : IMPRIME "CARRE après avoir créer la procédure CARRE. Répondez aux questions, le carré se dessine à l'écran, il a la forme d'un rectangle. Mais au bout de quelques secondes, sur l'imprimante, le carré est bien un carré. Et en plus, vous avez en dessous tous les ordres nécessaires à la réalisation de la figure. Chaque enfant, a ainsi son projet définitif propre et sans rature. Vous pouvez envisager toutes les activités de mesures à partir de ces traces écrites.

Il est possible de charger automatiquement la procédure IMPRIME à l'allumage des MO5 ; pour cela sous MS-DOS faites :

```
B>copy IMPRIME.LOG DEPART.LOG
```

Marc Fontaine, Instituteur
Président de la régionale EPI de Seine Maritime.

NDLR : Cet article est paru dans le *BIP* de juin 1988 (Bulletin d'Informatique Pédagogique, revue du CRDP de Rouen). Nous le reproduisons dans le cadre des accords de réciprocité convenus entre nos deux publications.